

Hélène Aldeguer

Après le printemps

Une jeune tunisienne



Futuropolis

Après le printemps

Une jeunesse tunisienne

Un récit d'Hélène Aldeguer

Futuropolis

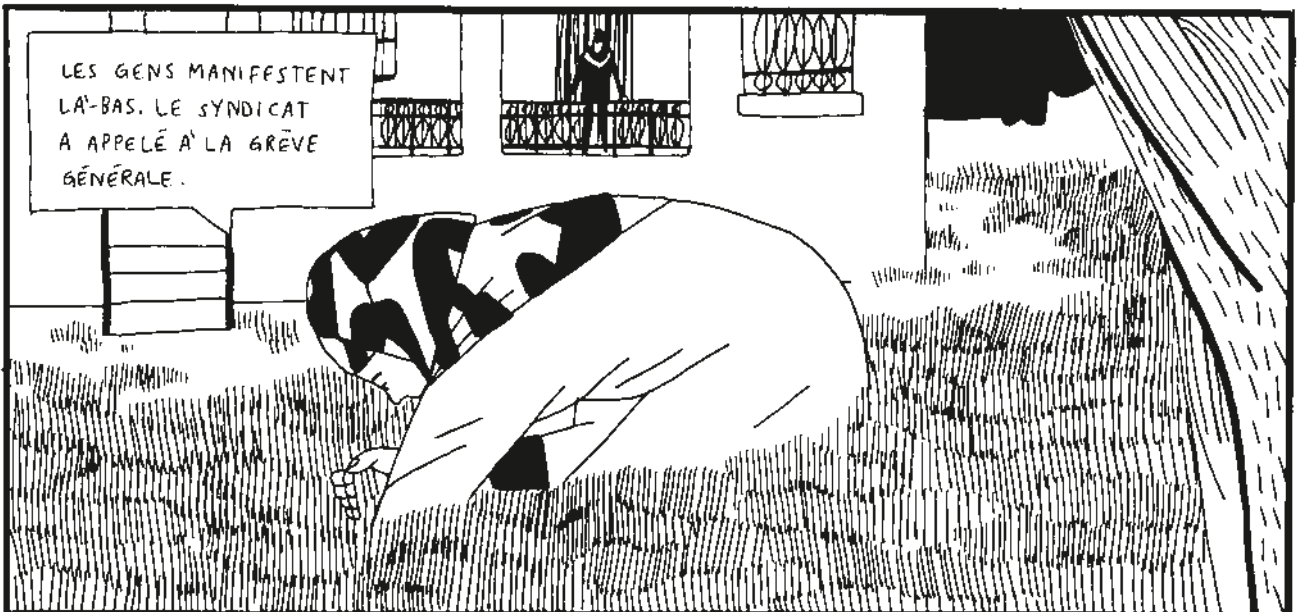
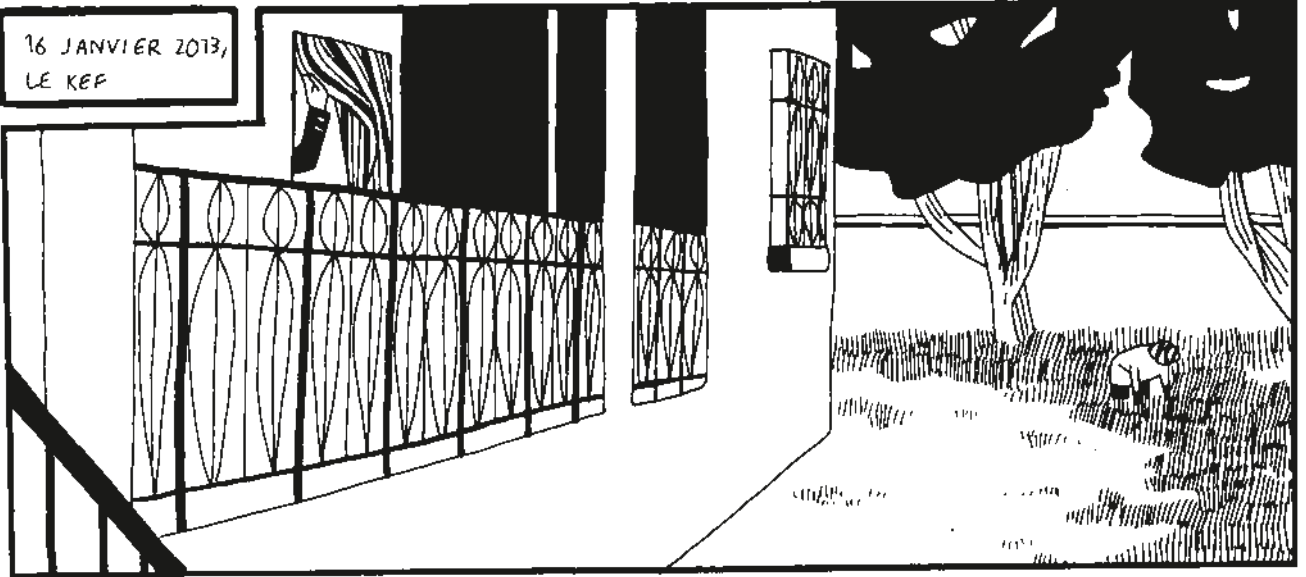
Je remercie l'équipe de Nawaat qui m'avait si chaleureusement accueillie, Ali pour son aide et ses conseils, et Aymen sans qui cette bande dessinée n'existerait pas.

Je remercie Virginie Jourdain et Paulette Smets de l'association Raymond Leblanc et les membres du jury, Jean-David Morvan, Gauthier Van Meerbeeck, Frédéric Ronsse, Daniel Couvreur et Thierry Tinlot, et mon super éditeur Sébastien Gnaedig qui m'a donné l'opportunité de publier !

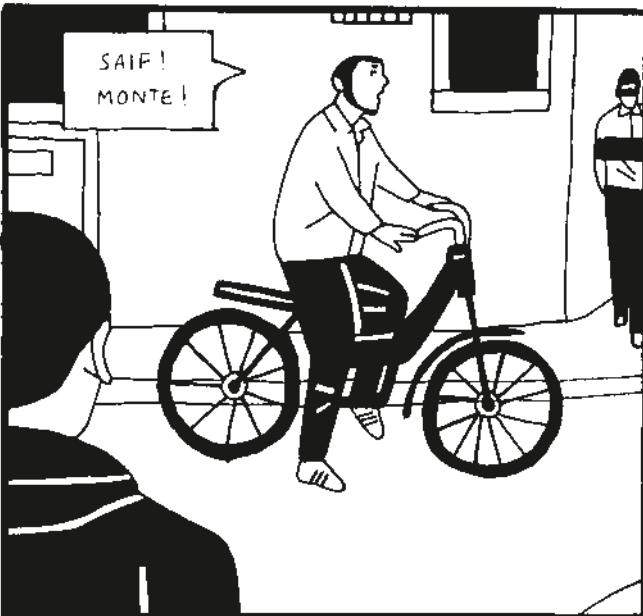
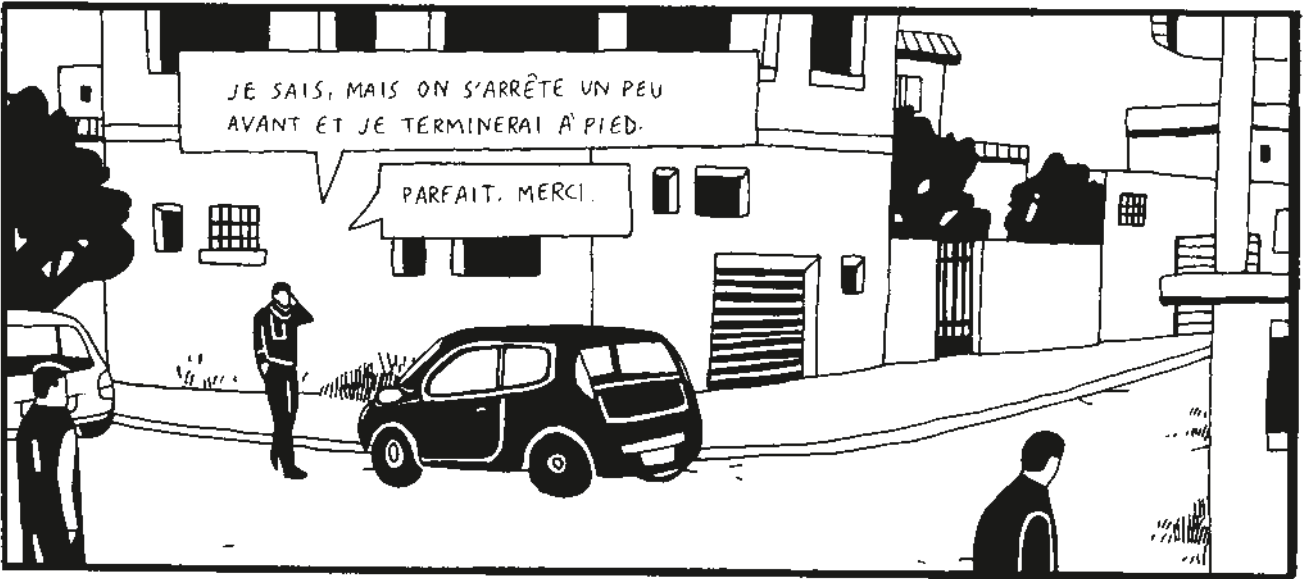


Ce livre a reçu le prix Raymond Leblanc de la jeune création, avec le soutien de la Commission communautaire française (COCOF) et la région de Bruxelles-capitale. Avec la participation d'IMPS, de la Fête de la BD de Bruxelles, du journal Le Soir, et du Moof museum.

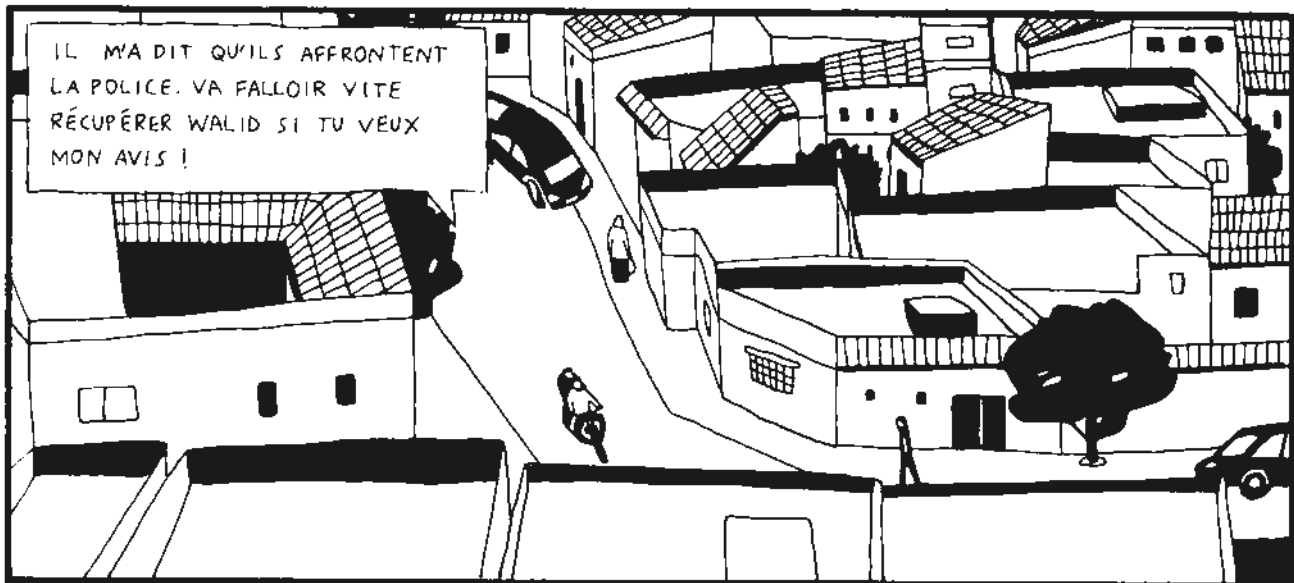
16 JANVIER 2013,
LE KEF







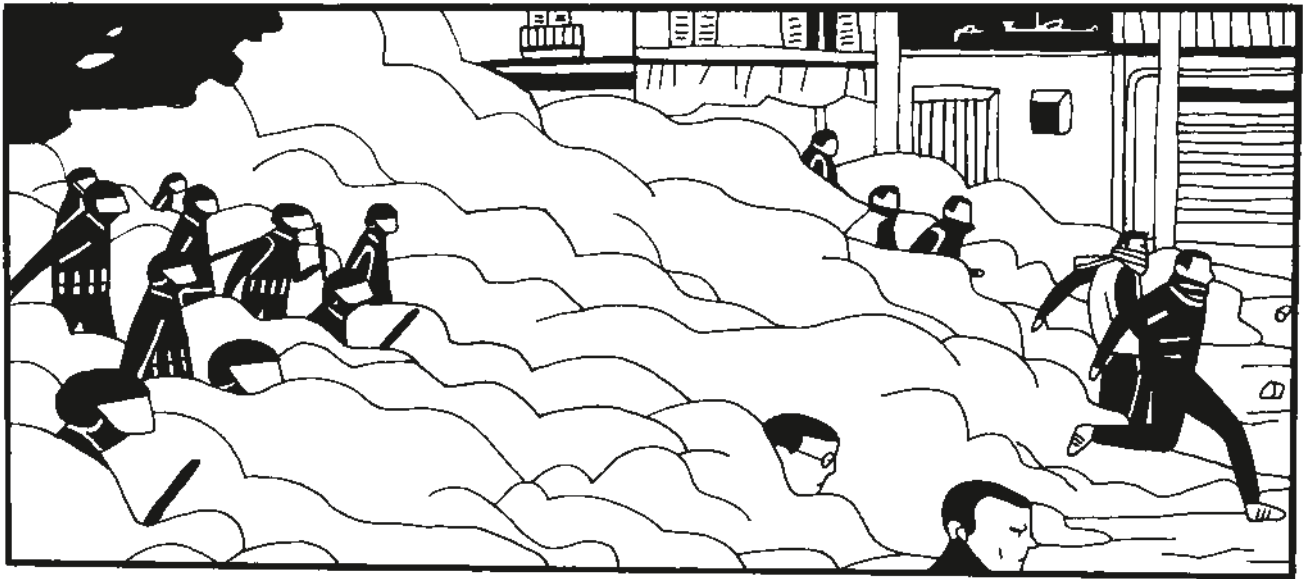




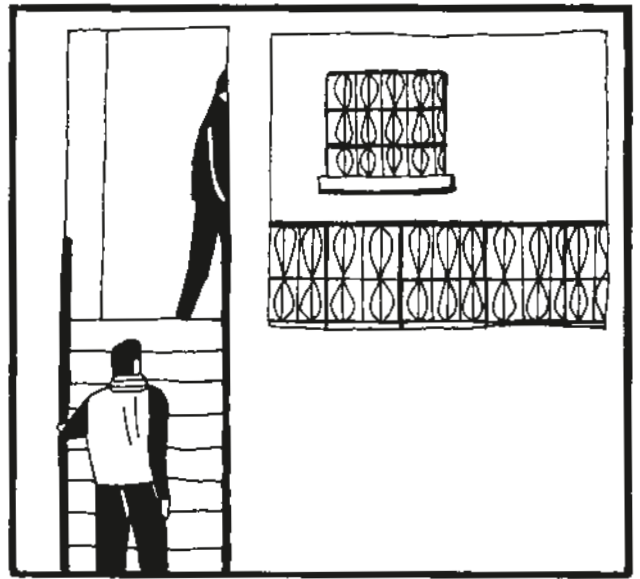


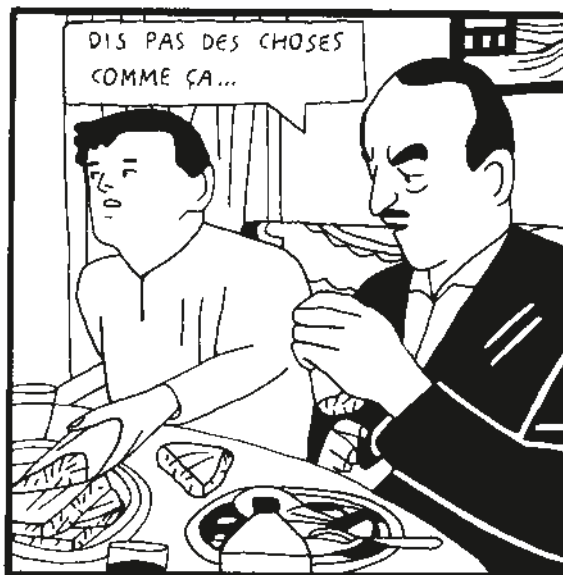
* LIGUE DE PROTECTION DE LA RÉVOLUTION : ORGANISATION SYMPATHISANTE D'ENNAHDHA









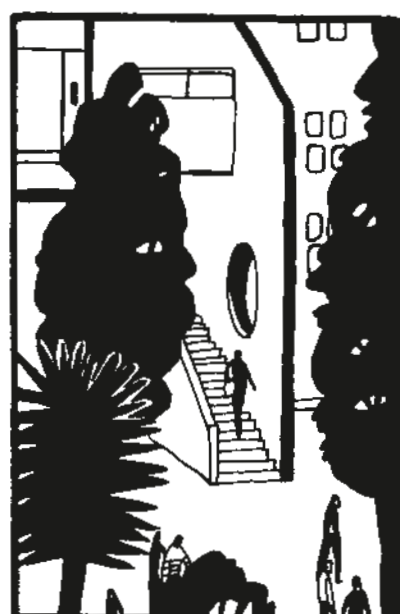




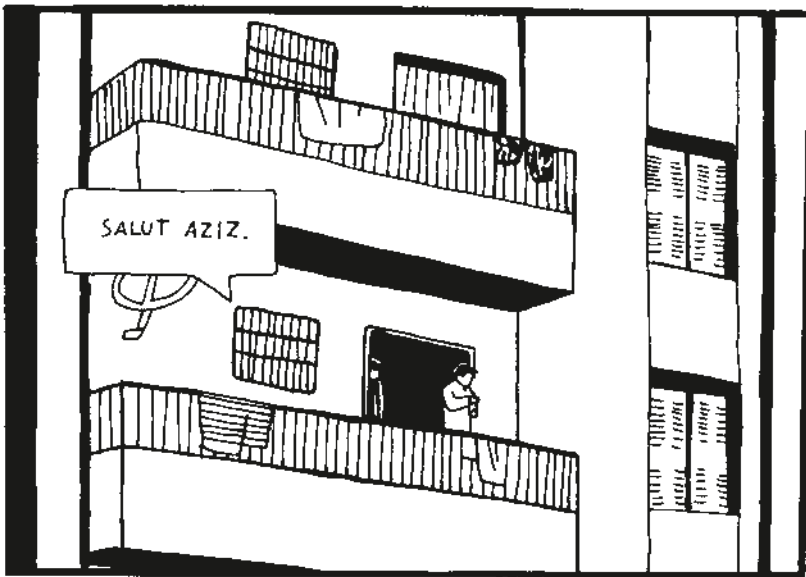
PLUS TARD, A LA GARE DE LOUAGE* DE BAB SAADDUN A TUNIS



*TAXI COLLECTIF









AVRIL

■ L'UGTT reproche au gouvernement de soutenir les LPR et de chercher à limiter le droit de grève dans le projet de la nouvelle Constitution. La société civile se mobilise pour défendre la liberté d'expression et la liberté de la presse face à des projets de loi liberticides.

Ces libertés, déjà malmenées par de nombreux procès faits à des journalistes en 2011 et 2012, sont encore mises à l'épreuve en 2013 : en juillet, 19 artistes ont été arrêtés pour « atteinte à la pudeur » lors d'un spectacle de rue au Kef ; en septembre, le cameraman Mourad Meherzi est accusé de « complot fomenté à l'égard d'un fonctionnaire » et de « diffamation » (entre autres) pour avoir filmé un jet d'œuf sur la ministre de la Culture ; le directeur du journal francophone *La Presse* est nommé arbitrairement...

La création de la HAICA (Haute Autorité indépendante de la communication audiovisuelle, instance constitutionnelle chargée de l'organisation de l'audiovisuel et qui doit entre autres réguler les campagnes électorales dans les médias) est encore repoussée jusqu'au mois de mai.

MAI

■ Le gouvernement reconnaît la présence de groupes liés à Aqmi (Al-Qaida au Maghreb islamique) à la frontière algérienne, dans la région du Kef et autour du mont Chaambi (près de Kasserine), mais se veut rassurant sur la gestion de la question sécuritaire.

Il interdit au mouvement salafiste Ansar Al-Sharia

d'installer des tentes de prêche dans plusieurs villes tunisiennes : cette décision est suivie d'affrontements entre salafistes et forces de l'ordre. Le 19 mai, le congrès du mouvement à Kairouan est interdit par le gouvernement qui déploie un important dispositif sécuritaire autour de la ville, de la capitale et sur les routes. Des heurts ont lieu à la cité Ettadhamen, quartier populaire de Tunis, et le gouvernement annonce plusieurs arrestations.

La situation sécuritaire s'enlise et le 31 mai, face à la pression populaire, le gouvernement annonce (mais sans preuves tangibles) que certains membres d'Ansar Al-Sharia sont impliqués dans les événements du mont Chaambi et qualifie le mouvement de « groupe terroriste ».

JUIN

■ Amina Sboui, jeune lycéenne tunisienne, avait été arrêtée et mise en détention le 19 mai pour avoir tagué « Femen » sur un mur du cimetière de la grande mosquée de Kairouan et pour possession d'un aérosol d'autodéfense. Les proches et les avocats de la jeune femme craignaient alors que la décision soit motivée par des considérations politiques. Trois militantes Femen (deux Françaises et une Allemande) sont venues manifester seins nus devant le tribunal de Tunis pour exprimer leur soutien. Arrêtées, elles ont été présentées au juge d'instruction et inculpées pour atteinte à la pudeur en bande organisée. Elles sont condamnées le 12 juin à de la prison ferme mais sont finalement libérées à la fin du mois tandis qu'Amina, elle, est condamnée à 300 dinars d'amende et c'est seulement début août qu'elle est remise en liberté dans l'attente de son procès pour profanation de sépulture.

Chronologie des événements

JUILLET

■ D'après des chiffres officiels, entre 2000 et 3000 Tunisiens seraient partis pour combattre en Syrie entre 2011 et 2013, et plus de 1000 départs auraient été empêchés par les autorités tunisiennes. Ces nombres ont continué de gonfler durant l'année 2013. Il n'y a pas alors de profil type de ces Tunisiens, et leur départ reste souvent très mystérieux pour leurs proches qui, n'ayant en général pas été informés de leur décision, sont complètement désemparés face à la situation. La plupart sont toutefois de jeunes hommes qui auraient été manipulés et le mouvement Ansar Al-Sharia est souvent accusé d'encourager les départs et de célébrer les « martyrs ».

Le 25 juillet, Mohamed Brahmi, député très critique envers le gouvernement et fondateur du parti Mouvement du peuple (parti nationaliste nassérien), est assassiné en sortant de chez lui. L'UGTT appelle à la grève générale et des manifestations ont lieu dans tout le pays pour réclamer la démission du gouvernement et la dissolution de l'ANC.

Dans les jours qui suivent, des centaines puis des milliers de manifestants commencent un sit-in au Bardo, devant le siège de l'Assemblée. Des manifestants pro-gouvernement s'installent aussi, bien que moins nombreux, devant l'Assemblée, séparés de l'opposition par la police. Bien que pacifiques, les manifestants sont violemment dispersés par la police dans la nuit du 28 au 29 juillet. Il y a plusieurs blessés, dont deux députés (Noomae Fehri et Mongi Rahoui), et un militant du Front populaire, Mohamed Mofti, décède à Gafsa après avoir été atteint à la tête par une bombe lacrymogène. Le soir, les sit-inneurs partagent l'iftar dans une ambiance conviviale. Des dizaines de

députés démissionnent et des partis d'opposition (Front populaire, Nidaa Tounes...) forment le Front de salut national. Le 29 juillet, huit militaires sont assassinés au mont Chaambi : en réaction, le local d'Ennahdha à Kasserine est saccagé.

AOÛT

■ Les manifestations se poursuivent avec des dizaines de milliers de personnes dans tout le pays pour réclamer la démission du gouvernement. Ennahdha s'accroche au pouvoir en se réclamant de la « légitimité des urnes » et en invoquant la lutte antiterroriste et le besoin de stabilité et de cohésion nationale. Le parti se dit favorable à une coalition politique élargie, mais les partis d'opposition considèrent que l'assassinat de Mohamed Brahmi a marqué la fin de toute légitimité pour l'exécutif et l'Assemblée. Les diverses tentatives de médiation n'aboutissent pas.

La police tunisienne est encore majoritairement perçue comme un pouvoir sécuritaire répressif au service d'un pouvoir politique. Corruption, humiliations, intimidations, abus de pouvoir, violences et même actes de torture sont encore les pratiques courantes des agents de police.

Le ressentiment des Tunisiens vis-à-vis d'une police qui semble agir en toute impunité et à l'encontre des libertés fondamentales est accentué par des procès, intentés après la révolution à des activistes, des artistes, des journalistes et des jeunes, parfois violentés par la police lors de leur arrestation et/ou lors de leur détention. Fin 2012, une jeune tunisienne violée par deux policiers avait été accusée « d'atteinte à la pudeur », les policiers affirmant l'avoir surprise dans une « position